



Foire aux questions

Dernière mise à jour : juillet 2020

Évaluation de la contribution à la formation de personnel hautement qualifié (PHQ) – subventions à la découverte

Les réponses aux questions sont fondées sur l'information figurant dans la section 4.4.3 du [Manuel d'évaluation par les pairs](#).

Pour en savoir plus, communiquez avec le personnel responsable du programme à resgrant@nserc-crsng.gc.ca.

1. Pourquoi le CRSNG a-t-il révisé les Instructions relatives à la présentation des demandes, le Manuel d'évaluation par les pairs et la grille des indicateurs de mérite pour le critère relatif au PHQ?
2. Qu'est-ce qui est en pris en compte dans l'évaluation du critère relatif au PHQ?
3. Dois-je formuler mes réponses pour les sections Plan de formation de PHQ et Contributions antérieures à la formation de PHQ en les divisant en deux ou en trois sous-sections selon le cas, comme il est indiqué dans les instructions?
4. Comment mon plan de formation de PHQ sera-t-il évalué?
5. Dans la section portant sur le plan de formation en recherche, dois-je présenter des renseignements détaillés sur les activités que réalisera chacun des membres du personnel de recherche?
6. Quels renseignements dois-je donner sur la philosophie de formation?
7. Que peut-on considérer comme une preuve de la qualité et de l'incidence dans l'évaluation des contributions antérieures à la formation de PHQ?
8. Les membres du PHQ dont la formation remonte à plus de six ans et qui ont récemment été nommés à un poste de professeur seront-ils pris en compte dans l'évaluation des contributions à la formation de PHQ?
9. Quelle importance accordera-t-on à la formation des étudiants au doctorat par rapport aux étudiants de premier cycle, et aux stagiaires postdoctoraux par rapport aux techniciens de laboratoire?
10. Certains membres du PHQ de mon équipe ont reçu une formation dans une discipline autre qu'en sciences naturelles et en génie (SNG). Cette formation peut-elle être prise en compte dans l'évaluation de la contribution à la formation de PHQ?
11. J'ai de nombreuses subventions, et je n'ai pas toujours indiqué les sources de financement pour chaque membre du PHQ. Est-ce qu'une meilleure cote sera attribuée à la formation de PHQ financée par une subvention à la découverte du CRSNG qu'à celle qui a été financée par d'autres fonds?



12. Je travaille dans un établissement où il n'y a pas de programme d'études supérieures (ou qui vient de mettre en place un tel programme). Comment serai-je évalué?
13. Comment les membres arrivent-ils à un juste équilibre dans l'évaluation des contributions à la formation de PHQ entre les chercheurs qui bénéficient d'un financement particulièrement élevé (et qui ont par le fait même la capacité de former un plus grand nombre de PHQ) et ceux ayant un financement moindre?
14. Comment l'encadrement sera-t-il évalué par rapport à la supervision officielle?
15. Comment la participation aux activités de sensibilisation des étudiants, aux ateliers, etc. sera-t-elle prise en compte?
16. Comment dois-je identifier les membres du PHQ de mon équipe dans les sous-sections du CVC Publications et Propriété intellectuelle?
17. Où dois-je indiquer les présentations faites par le PHQ à des conférences?
18. Dans le CVC, la section des activités d'encadrement comprend plusieurs rôles, notamment superviseur principal, cosuperviseur et conseiller académique. Comment dois-je utiliser l'expression « conseiller académique »?
19. Comment les membres évaluent-ils le critère relatif au PHQ si je ne peux pas obtenir l'autorisation du personnel de recherche d'inscrire les noms dans mon CVC et ma demande?
20. Comment les renseignements concernant mes responsabilités générales en matière d'enseignement seront-ils pris en compte dans l'évaluation de la formation de PHQ?
21. Je suis un chercheur en début de carrière. Serai-je évalué différemment en ce qui concerne le critère relatif au PHQ?
22. Peut-on accorder à un chercheur en début de carrière une cote plus élevée que Modéré pour le critère de la contribution à la formation de PHQ?
23. Jusqu'à tout récemment, je travaillais dans l'industrie ou au gouvernement où j'avais peu de possibilités de former du PHQ. Comment serai-je évalué?
24. Je travaille dans un domaine de recherche où il n'y a pas beaucoup de femmes; il serait donc difficile de recruter suffisamment de femmes dans mon groupe pour y avoir une proportion égale d'hommes et de femmes. Que dois-je faire pour tenir compte de l'EDI?

1. Pourquoi le CRSNG a-t-il révisé les Instructions relatives à la présentation des demandes, le Manuel d'évaluation par les pairs et la grille des indicateurs de mérite pour le critère relatif au PHQ?

Les Instructions relatives à la présentation des demandes et le Manuel d'évaluation par les pairs ont été modifiés en vue du concours des subventions à la découverte de 2018, afin de donner suite aux recommandations formulées dans le [rapport du Comité d'examen international sur l'Évaluation du programme de la découverte du CRSNG paru en 2014](#). Il est indiqué dans ce rapport que parmi les trois critères de sélection, le critère relatif au PHQ est le plus difficile à évaluer. La révision des instructions, du Manuel d'évaluation par les pairs et de la grille des indicateurs de mérite vise à donner aux candidats et aux membres du Groupe d'évaluation des directives plus claires sur les renseignements devant figurer dans la demande et la façon dont ce critère sera évalué. De plus, la grille des indicateurs de mérite tient maintenant compte des



questions de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI) qui avaient été ajoutées au critère relatif au PHQ.

2. Qu'est-ce qui est en pris en compte dans l'évaluation du critère relatif au PHQ?

L'objectif global et la pondération du critère relatif au PHQ n'ont pas changé. Cependant, les Instructions relatives à la présentation des demandes ont été révisées pour donner aux candidats des conseils sur la façon de démontrer la qualité et l'incidence de leurs activités de formation de PHQ. Le Manuel d'évaluation par les pairs et la grille des indicateurs de mérite ont été modifiés pour aider les membres du Groupe d'évaluation à interpréter ces renseignements. Voici ce qu'indiquent maintenant les Instructions relatives à la présentation des demandes et le Manuel d'évaluation par les pairs :

- l'évaluation du plan de formation de PHQ comporte deux éléments : la philosophie en matière de formation et le plan de formation en recherche;
- l'évaluation des contributions antérieures à la formation de PHQ comporte trois éléments: le milieu de formation, les prix reçus par le PHQ et les contributions de celui-ci à la recherche ainsi que les résultats obtenus et les compétences acquises par le PHQ.

Ces éléments servent à définir ce qui constitue une formation de PHQ utile, tant dans l'optique de la formation de la prochaine génération de chercheurs en sciences naturelles et en génie (SNG) que dans celle de l'acquisition par un PHQ diversifié de compétences recherchées qui mènent à une carrière fructueuse.

3. Dois-je formuler mes réponses pour les sections Plan de formation de PHQ et Contributions antérieures à la formation de PHQ en les divisant en deux ou en trois sous-sections selon le cas, comme il est indiqué dans les instructions?

Non, vous êtes libre de présenter l'information comme vous le souhaitez dans ces deux sections de la demande. Vous pourrez ainsi choisir la meilleure façon de présenter les preuves à l'appui de chaque sous-section (élément). À noter que la section Contributions antérieures à la formation de PHQ est l'endroit idéal pour développer et compléter l'information présentée dans le CVC au sujet des contributions actuelles et antérieures à la formation de PHQ, afin de démontrer la qualité et l'incidence de la formation que vous offrez.

4. Comment mon plan de formation de PHQ sera-t-il évalué?

L'évaluation du plan de formation de PHQ est basée sur les deux éléments suivants : le plan de formation en recherche et la philosophie de formation. Veuillez-vous reporter aux questions cinq et six pour en savoir davantage sur l'information que vous devez fournir.



La présentation d'un plan qui ne contient pas l'information voulue aura une incidence négative sur la cote globale attribuée au critère relatif au PHQ. Il est également important de se rappeler que l'évaluation des contributions à la formation de PHQ porte aussi bien sur les contributions antérieures que sur la formation prévue au plan de formation de PHQ. Si vous présentez un plan de formation de mauvaise qualité, mais que vos contributions antérieures à la formation sont bonnes (ou vice versa), il y aura une incidence sur la cote finale qui vous sera attribuée pour le critère relatif au PHQ.

5. Dans la section portant sur le plan de formation en recherche, dois-je présenter des renseignements détaillés sur les activités que réalisera chacun des membres du personnel de recherche?

Un bon plan de formation en recherche doit notamment comporter des renseignements détaillés sur les activités ou les projets auxquels les membres du personnel de recherche participeront et des renseignements sur la façon dont ces activités et projets permettront d'atteindre les objectifs du programme de recherche proposé. Il devrait y avoir suffisamment de détails pour démontrer que les activités conviennent au niveau des membres du personnel de recherche qui y participeront (premier cycle, maîtrise, doctorat, etc.).

6. Quels renseignements dois-je donner sur la philosophie de formation?

L'information sur la philosophie de formation sera utilisée pour évaluer la qualité, la pertinence et la clarté de votre plan de formation de PHQ (dans le domaine des sciences naturelles et du génie). Vous pouvez par exemple expliquer votre façon de travailler et d'interagir avec le PHQ que vous formez, vos méthodes pour encadrer le PHQ en recherche et les possibilités offertes pour améliorer le milieu de formation du PHQ. Vous pouvez aussi décrire la participation intellectuelle du PHQ à votre programme de recherche, les compétences et les connaissances qu'il pourra acquérir et l'incidence prévue sur le PHQ. Enfin, vous devez décrire l'approche prévue pour favoriser la diversité au sein du groupe de PHQ, en intégrant les principes d'équité et d'inclusion dans vos pratiques de recrutement et vos méthodes d'encadrement et dans les initiatives en vue de créer un environnement de recherche et de formation ouvert à tous et propice à l'épanouissement des stagiaires.

NOUVEAU À compter du concours de subventions à la découverte de 2020, vous **devez** décrire de manière qualitative, au regard de la philosophie de formation, dans le contexte de l'approche prévue de recrutement et de formation, tout défi ou obstacle en lien avec l'EDI et aussi décrire les actions concrètes que vous prendrez pour favoriser la diversité au sein du



groupe de PHQ, y compris les personnes appartenant à un groupe sous-représenté ou désavantagés. Veuillez lire en entier les [Instructions relatives à la présentation des demandes](#) et le [Manuel d'évaluation par les pairs](#) pour en savoir plus.

7. Que peut-on considérer comme une preuve de la qualité et de l'incidence dans l'évaluation des contributions antérieures à la formation de PHQ?

L'évaluation de la formation antérieure de PHQ portera sur le milieu de formation, les prix reçus par le PHQ et les contributions de celui-ci à la recherche ainsi que les résultats obtenus et les compétences acquises par le PHQ.

Milieu de formation

La participation du PHQ à des possibilités de formation et de perfectionnement en recherche, par exemple des activités de vulgarisation scientifique, des travaux de recherche interdisciplinaire, la promotion de l'EDI en sciences naturelles et en génie, des collaborations ou des échanges avec des intervenants du secteur privé et du secteur public, peut indiquer qu'il s'agit d'un milieu de formation supérieur. Le type et la nature des possibilités de formation et de perfectionnement en recherche dépendront de la discipline et du niveau du PHQ. Vous devez pouvoir démontrer que la formation est appropriée et utile, tant pour le PHQ que pour votre programme de recherche.

Vous pouvez également démontrer l'incidence des contributions antérieures à la formation de PHQ en décrivant tout défi ou obstacle auquel vous avez été confronté dans vos initiatives visant à créer un environnement de recherche et de formation inclusif ainsi que les mesures particulières prises pour favoriser l'équité, la diversité et l'inclusion dans l'environnement de recherche et de formation.

Remarque : Il n'est pas nécessaire de présenter les données démographiques sur les stagiaires, car elles ne servent pas à mesurer l'incidence des questions liées à l'équité, à la diversité et à l'inclusion sur l'environnement de recherche et de formation.

Prix et contributions à la recherche du PHQ

La preuve que le PHQ formé a collaboré à des contributions à la recherche (des conférences, des publications, des brevets, des rapports techniques, etc.) peut être considérée comme un indicateur de sa participation intellectuelle et de sa réussite. Les documents corédigés peuvent, selon les normes de la discipline, constituer une preuve de collaboration.



Résultats obtenus et compétences acquises

La poursuite par le PHQ d'études plus approfondies ou de carrières fructueuses peut témoigner de la contribution d'une formation de qualité à la réussite du PHQ. Il peut s'agir de carrières dans le secteur privé, le secteur public ou le milieu universitaire. Les travaux peuvent avoir une incidence dans une autre discipline que les SNG, mais vous devez démontrer clairement comment les compétences que le PHQ a acquises dans votre milieu de formation en recherche lui sont utiles dans sa carrière ou ses études.

8. Les membres du PHQ dont la formation remonte à plus de six ans et qui ont récemment été nommés à un poste de professeur seront-ils pris en compte dans l'évaluation des contributions à la formation de PHQ?

Le PHQ dont l'ensemble de la formation remonte à plus de six ans ne sera pas pris en compte dans l'évaluation des contributions antérieures à la formation de PHQ. Toutefois, les candidats bénéficiant d'un congé admissible peuvent inclure des contributions de la période de recherche active antérieure la plus proche des six dernières années, pour une période équivalente à la durée du congé. Pour en savoir plus, consulter les [instructions](#) relatives à la présentation des demandes.

9. Quelle importance accordera-t-on à la formation des étudiants au doctorat par rapport aux étudiants de premier cycle, et aux stagiaires postdoctoraux par rapport aux techniciens de laboratoire?

Les membres évaluent la qualité et l'incidence des contributions à la formation de PHQ sans tenter de les quantifier ou de les pondérer en fonction des divers groupes de PHQ. Ils accordent de l'importance aux contributions à la formation en recherche de haute qualité à tous les niveaux, y compris les étudiants de premier cycle qui participent aux travaux de recherche, les étudiants des cycles supérieurs, les stagiaires postdoctoraux, les techniciens et les attachés de recherche.

10. Certains membres du PHQ de mon équipe ont reçu une formation dans une discipline autre qu'en sciences naturelles et en génie (SNG). Cette formation peut-elle être prise en compte dans l'évaluation de la contribution à la formation de PHQ?

La contribution antérieure à la formation de PHQ peut avoir été faite dans une discipline des SNG ou dans d'autres disciplines (p. ex. santé, sciences sociales), mais la formation doit avoir été donnée dans un milieu de recherche qui génère de nouvelles connaissances ou idées. Cependant, vous devez proposer un plan de formation de PHQ dans une discipline des SNG.



11. J'ai de nombreuses subventions, et je n'ai pas toujours indiqué les sources de financement pour chaque membre du PHQ. Est-ce qu'une meilleure cote sera attribuée à la formation de PHQ financée par une subvention à la découverte du CRSNG qu'à celle qui a été financée par d'autres fonds?

Lorsque les membres évaluent vos contributions antérieures à la formation (en recherche) de PHQ, ils ne tiennent pas compte de la façon dont la formation de PHQ était financée, que ce soit à l'aide d'une subvention à la découverte du CRSNG, d'une subvention du CRSH ou des IRSC ou d'autres fonds.

12. Je travaille dans un établissement où il n'y a pas de programme d'études supérieures (ou qui vient de mettre en place un tel programme). Comment serai-je évalué?

Tous les candidats sont évalués en fonction de la qualité et de l'incidence de leurs contributions antérieures à la formation de PHQ et du plan de formation qu'ils proposent. Les contributions à la formation ne sont pas évaluées uniquement en fonction du nombre de personnes supervisées et de leur niveau. Les membres tiennent compte de la façon dont la formation contribue à l'avancement des connaissances dans le domaine de recherche visé ainsi qu'en SNG. Il est important de se rappeler, notamment lorsque vous formez des étudiants de premier cycle, que la poursuite par le PHQ d'études plus approfondies ou d'une carrière où il utilise les compétences acquises dans votre milieu de formation en recherche est considérée comme une preuve de la qualité de la formation donnée. Si vous cosupervisez du PHQ, vous devez décrire clairement le niveau des étudiants et la nature et l'ampleur de votre contribution à la formation. Il incombe toujours au candidat de décrire sa situation particulière avec assez de détails pour permettre une évaluation.

13. Comment les membres arrivent-ils à un juste équilibre dans l'évaluation des contributions à la formation de PHQ entre les chercheurs qui bénéficient d'un financement particulièrement élevé (et qui ont par le fait même la capacité de former un plus grand nombre de PHQ) et ceux ayant un financement moindre?

Tous les candidats sont évalués en fonction de la qualité et de l'incidence de leurs contributions antérieures à la formation de PHQ et du plan de formation qu'ils proposent. Le montant du financement reçu antérieurement ne sera pas pris en compte dans l'évaluation des demandes. Un candidat qui a reçu un financement de diverses sources et qui contribue à la formation d'un grand nombre de PHQ n'obtient pas systématiquement une cote plus élevée. Les membres



évaluent la qualité du milieu de formation, les prix reçus par le PHQ et les contributions de celui-ci à la recherche, les résultats obtenus et les compétences acquises par le PHQ ainsi que le plan et la philosophie de formation proposés plutôt que le nombre de personnes hautement qualifiées qu'un candidat a formées ou prévoit de former. Les membres évaluent par exemple la pertinence et la clarté du plan de formation, en vérifiant notamment si le PHQ est bien intégré au plan proposé, si les travaux proposés pour chaque membre du PHQ conviennent à son niveau et si le plan de formation est adapté à la taille du groupe proposé. Dans le cas d'une grande équipe de recherche, il incombe au candidat d'expliquer le mode de gestion et sa participation au sein du groupe.

14. Comment l'encadrement sera-t-il évalué par rapport à la supervision officielle?

Dans la description des contributions antérieures à la formation de PHQ, l'encadrement seul n'est pas considéré comme une forme de supervision officielle de PHQ, même si le candidat est un chercheur en début de carrière. Il peut cependant servir de contexte pour appuyer le plan de formation proposé par le candidat. Par exemple, le fait qu'un candidat ait une expérience d'encadrement pourrait indiquer qu'il a plus de chances de mettre en œuvre avec succès son plan de formation. La méthode proposée d'encadrement dans un milieu de formation en recherche sera évaluée dans le cadre de l'examen de votre philosophie en matière de formation, l'un des éléments d'évaluation du plan de formation pour le critère relatif au PHQ.

15. Comment la participation aux activités de sensibilisation des étudiants, aux ateliers, etc. sera-t-elle prise en compte?

Votre participation à des activités de vulgarisation scientifique est reconnue dans le cadre du critère de l'excellence du chercheur. L'amélioration du milieu de formation grâce à la participation des membres du PHQ de votre équipe à des activités de vulgarisation scientifique, à des ateliers de perfectionnement professionnel, à des travaux de recherche interdisciplinaire ou à des échanges avec des intervenants du secteur privé et du secteur public (p. ex. industrie, organismes gouvernementaux, etc.) est reconnue dans le cadre du critère des Contributions à la formation de PHQ et témoigne de la qualité et de l'incidence de la formation en recherche. La contribution de stagiaires à l'organisation d'activités de sensibilisation à l'intention de groupes sous-représentés ou désavantagés, ou leur participation à celles-ci, est un autre moyen de démontrer la qualité et l'incidence de la formation en recherche.



16. Comment dois-je identifier les membres du PHQ de mon équipe dans les sous-sections du CVC Publications et Propriété intellectuelle?

Tous les membres du PHQ de votre équipe doivent être identifiés à l'aide d'un astérisque; cela est extrêmement important pour l'évaluation des contributions du PHQ à la recherche.

17. Où dois-je indiquer les présentations faites par le PHQ à des conférences?

Les présentations faites par le PHQ peuvent constituer des preuves de la qualité et de l'incidence de la formation de PHQ. Elles peuvent être résumées dans la section intitulée Contributions antérieures à la formation de PHQ de la demande, mais ne doivent pas être ajoutées à votre CVC.

18. Dans le CVC, la section des activités d'encadrement comprend plusieurs rôles, notamment superviseur principal, cosuperviseur et conseiller académique. Comment dois-je utiliser l'expression « conseiller académique »?

N'inscrivez pas le rôle de « conseiller académique » dans votre CVC du CRSNG.

Généralement, le rôle de « conseiller académique » ne peut être considéré comme un rôle officiel de « superviseur » dans le cadre de l'évaluation des contributions à la formation de PHQ. Si vous voulez faire figurer des membres du PHQ que vous ne supervisez pas directement et officiellement, vous pouvez le faire à la section Contributions antérieures à la formation de PHQ. Définissez clairement votre rôle dans la formation de ces derniers. Reportez-vous à la question 14 pour en apprendre sur comment l'encadrement sera évalué par rapport à la supervision officielle.

19. Comment les membres évaluent-ils le critère relatif au PHQ si je ne peux pas obtenir l'autorisation du personnel de recherche d'inscrire les noms dans mon CVC et ma demande?

Si vous êtes incapable d'obtenir le consentement du personnel de recherche, vous devez donner des renseignements sur le PHQ sans donner les noms. Même si l'information est plus générale, elle doit être suffisante pour permettre aux membres d'évaluer le critère relatif au PHQ. Vous devez faire tous les efforts possibles pour inclure les noms.

20. Comment les renseignements concernant mes responsabilités générales en matière d'enseignement seront-ils pris en compte dans l'évaluation de la formation de PHQ?

Les responsabilités générales en matière d'enseignement ne sont pas prises en compte dans



l'évaluation du critère de la contribution à la formation de PHQ, qui mesure la formation en recherche de PHQ proprement dite, laquelle est différente de l'enseignement.

21. Je suis un [chercheur en début de carrière](#). Serai-je évalué différemment en ce qui concerne le critère relatif au PHQ?

Tous les candidats sont évalués en fonction des mêmes critères. La seule différence entre l'évaluation des chercheurs en début de carrière et celle des chercheurs établis tient à l'importance des contributions antérieures à la formation de PHQ dans la détermination de la *cote finale*. *Les chercheurs en début de carrière ne devraient pas obtenir la cote Insuffisant* pour le simple fait qu'ils n'ont pas formé de PHQ. L'évaluation doit porter sur le plan de formation prévu. Pour compenser le fait que les chercheurs en début de carrière ont peu ou pas d'expérience de formation de PHQ et qu'ils reçoivent en général une cote plus basse pour ce critère que la plupart des chercheurs établis, ces candidats sont généralement classés dans une catégorie de financement inférieure à celle dans laquelle les chercheurs établis sont classés, et ils obtiennent habituellement la cote *Modéré*.

22. Peut-on accorder à un [chercheur en début de carrière](#) une cote plus élevée que *Modéré* pour le critère de la contribution à la formation de PHQ?

Il est normal et prévisible que la plupart des chercheurs en début de carrière reçoivent la cote *Modéré* pour le critère de la contribution à la formation de PHQ, puisqu'ils ont peu contribué à la formation de PHQ. On peut cependant accorder une cote supérieure ou inférieure si vos contributions antérieures et votre plan de formation le justifient. Ainsi, on pourrait vous accorder une cote supérieure si vos contributions antérieures à la formation de PHQ et votre plan de formation se comparent favorablement à ceux d'autres candidats, y compris les chercheurs établis.

23. Jusqu'à tout récemment, je travaillais dans l'industrie ou au gouvernement où j'avais peu de possibilités de former du PHQ. Comment serai-je évalué?

Si vous avez occupé un poste universitaire indépendant pendant cinq ans ou moins, vous serez évalué comme un [chercheur en début de carrière](#) (voir les questions 21 et 22). Nous vous rappelons que la supervision ou la cosupervision de PHQ dans un milieu universitaire n'est pas la seule façon de démontrer vos contributions antérieures à la formation de PHQ. Lorsque vous remplissez votre demande, il est important de noter toutes les personnes que vous avez formées en recherche, y compris les stagiaires, les employés subalternes ou les étudiants invités qui étaient sous votre supervision ou cosupervision et qui participaient à votre programme de



recherche. Vous devez clairement expliquer votre rôle et votre degré de participation dans la formation en recherche.

24. Je travaille dans un domaine de recherche où il n'y a pas beaucoup de femmes; il serait donc difficile de recruter suffisamment de femmes dans mon groupe pour y avoir une proportion égale d'hommes et de femmes. Que dois-je faire pour tenir compte de l'EDI ?

Dans le contexte de l'évaluation par les pairs du CRSNG, la diversité va bien au-delà de la question du genre. Dans le [Guide du candidat : Tenir compte de l'équité, de la diversité et de l'inclusion dans votre demande du CRSNG](#), il est écrit que « la diversité se rapporte aux conditions, aux modes d'expression et aux expériences de différents groupes définis par l'âge, le niveau d'éducation, l'orientation sexuelle, la situation ou les responsabilités de parent, le statut d'immigration, le statut Autochtone, la religion, la situation de handicap, la langue, la race, le lieu d'origine, l'origine ethnique, la culture, la situation socioéconomique et d'autres attributs ». Vous démontrerez que vous tenez compte de l'EDI dans votre philosophie de formation, quelle que soit la composition du bassin de stagiaires potentiels, en décrivant les **défis liés à l'EDI** qui existent dans le contexte de votre programme de recherche et **l'approche prévue** pour favoriser la diversité au sein du groupe de PHQ, « en intégrant les principes d'équité et d'inclusion dans vos pratiques de recrutement et vos méthodes d'encadrement et dans les initiatives en vue de créer un environnement de recherche et de formation ouvert à tous ».

25. Consultez les [Instructions relatives à la présentation des demandes](#), le [Manuel d'évaluation par les pairs](#) et la [grille des indicateurs de mérite](#) des subventions à la découverte pour en savoir plus.